



PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement 2023-2024, tenue dans la bibliothèque de l'école le mercredi 27 septembre 2023, à 19h.

Présent(e)s

Dault-Lagacé, Sylvain, directeur
Désilets, Marie-Claude, enseignante
Laroche, Vanessa, enseignante
Pelletier, Sylvie, enseignante
Soucy, Anny-Pier, enseignante
Tremblay, Nadia, enseignante
Guérin, Chantal, personnel professionnel
Alvarado, Vanessa, parent
Ciura, Karine-Ann, parent
Côté, Michael, parent
Hébert, Marie-Claude, parent
Lapointe, Véronique, parent
Villeneuve, René, parent

Absent (e) s :

Laberge, Véronique, personnel de soutien
Loyer, Paul, membre de la communauté
Fortin, Mélissa, personnel professionnel (substitut)
Larocque, Nicolas, parent (substitut)
Maude, Fortin, parent (substitut)

CÉ/2023-2024.01

Ouverture de la séance et constatation du quorum

Mme Ciura souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. Elle constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 01.



CÉ/2023-2024.02

Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Désilets et appuyée par M. Villeneuve. Adopté à l'unanimité.

CÉ/2023-2024.03

Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal de la dernière séance. L'adoption du procès-verbal du 19 juin 2023 est proposée par Mme Guérin, appuyée par Mme Lapointe. Adopté à l'unanimité.

CÉ/2023-2024.04

Parole au public

Aucun

CÉ/2023-2024.05

Mot de la direction

Les membres du CÉ se présentent à tour de rôle.

M. Dault-Lagacé fait un bref rappel du mandat du CÉ, il explique le budget, les différentes activités, ainsi que les projets éducatifs afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'école.

M. Dault-Lagacé mentionne qu'on a eu une belle rentrée scolaire. L'équipe est complète. Qu'il y a un excellent taux de participation aux équipes sportives. Un dîner pour les élèves est prévu le 28 septembre pour souligner la rentrée scolaire, une surprise attend les élèves.

M. Dault-Lagacé présente les thématiques mensuelles 2023-2024. Ces thématiques permettront d'orienter nos actions et activités pédagogiques.

M. Dault-Lagacé indique également que l'école a eu la visite d'une équipe de la SST-CNESST pour attester que l'école est conforme et sécuritaire autant pour les élèves que



les employés. Le rapport va être déposé cet automne et éventuellement, il va le présenter verbalement aux membres du CÉ.

M. Dault-Lagacé informe que l'équipe-école travaille ardemment à la rédaction du projet éducatif. Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, l'attention sera mise à jour sur le volet de la violence à caractère sexuel. Le projet éducatif devra voir le jour en décembre prochain. M. Dault-Lagacé souligne la réussite des travaux estivaux tels que le maintien des infrastructures, le rafraîchissement de plusieurs classes et le coup de soleil apporté aux murs du gymnase.

CÉ/2023-2024.06

Élection à la présidence

L'élection de Mme Ciura est proposée par Mme Proulx et appuyée par Mme Lapointe. Adoptée à l'unanimité.

CÉ/2023-2024.07

Élection à la vice-présidence

M. Côté présente sa candidature à la vice-présidence du CÉ. L'élection de M. Côté est proposée par Mme Proulx et appuyée par Mme Lapointe. Adoptée à l'unanimité.

CÉ/2023-2024.08

Présence d'un représentant de la communauté

Malgré le fait que M. Loyer est absent aujourd'hui, les membres du CÉ souhaitent qu'il soit encore représentant de la communauté pour cette année, son expertise est très appréciée. Mme Proulx le propose et Mme Désilet l'appuie.

CÉ/2023-2024.09

Adoption du calendrier des rencontres

M. Dault-Lagacé propose le calendrier des rencontres du conseil d'établissement. Les rencontres auront lieu les mercredis, à 19 h, à la bibliothèque de l'école : le 7 septembre, le 25 octobre, le 6 décembre 2023, le 7 février 2024, le 10 avril 2024, le 15 mai 2024 et le 12 juin 2024. L'adoption du calendrier des rencontres est proposée par Mme Proulx et appuyée par M. Côté. Adopté à l'unanimité.



CÉ/2023-2024.10

Règles de régie interne

M. Dault-Lagacé indique qu'il n'y a pas eu de changement aux règles de régie interne.

M. Côté se questionne si les règles sont régies par le ministère de l'Éducation. M. Dault-Lagacé précise que les règles sont des éléments obligatoires dans la constitution des conseils d'établissement.

Mme Pelletier demande aux membres du CÉ de faire un réponse à tous, lors d'un vote par courriel afin d'avoir une transparence complète.

L'adoption des règles de la régie interne est proposée par M. Villeneuve et appuyée par Mme Pelletier.

CÉ/2023-2024.11

Prévision des activités, sorties éducatives

M. Dault-Lagacé présente les prévisions des activités, les sorties éducatives sous forme de tableau.

Mme Proulx suggère qu'à l'avenir, il serait plus simple de faire une demande générale pour des activités qui touchent l'ensemble de l'école tel que la marche extérieure.

M. Villeneuve demande d'ajouter au tableau le nombre d'élèves qui participent aux activités.

Mme Pelletier demande un vote séparé pour chaque activité.

L'approbation est accordée à chaque demande. Voir tableau.

CÉ/2023-2024.12

Formulaire de dénonciation d'intérêt

M. Dault-Lagacé demande aux membres qui ne l'ont pas déjà fait de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt, puis le lui remettre après la rencontre.



Mme Pelletier demande de modifier le formulaire puisqu'il porte à confusion.

CÉ/2023-2024.13

Calendrier scolaire et étapes

M. Dault-Lagacé présente le calendrier scolaire et les étapes pour l'année en cours. Il indique qu'il y aura une 3^e rencontre de parents cette année. Cette rencontre aura lieu en avril et les élèves seront triés sur le volet en fonction de leurs difficultés.

CÉ/2023-2024.14

Liste des membres du Conseil

M. Dault-Lagacé présente la liste des membres du CÉ pour l'année scolaire 2023-2024 et demande aux membres de bien vouloir vérifier les informations et de signaler tout changement à Mme Lyne Villeneuve, secrétaire de gestion.

CÉ/2023-2024.15

Budget 2023-2024

M. Dault-Lagacé informe que le CÉ dispose d'un budget de 250 \$ pour l'année scolaire en cours et demande aux membres comment ils souhaitent utiliser cette somme.

Mme Pelletier propose de faire appel aux mini-entreprises de l'école, comme l'achat de muffins apprêtés par l'unité 6.

Le budget est proposé par Mme Lapointe et appuyé par M. Villeneuve.

CÉ/2023-2024.16

Mot de la déléguée au comité de parents

La déléguée du comité de parents n'a aucun commentaire.



CÉ/2023-2024.17

Mot des enseignants

Mme Désilets indique que le nouveau règlement concernant l'interdiction des cellulaires en classe est tout simplement merveilleux, les élèves l'ont bien accepté. Ils collaborent tous très bien. On a eu une belle rentrée. Une trentaine de nouveaux enseignants se sont joints à notre équipe. Plusieurs ont de l'expérience dans l'éducation. Le tutorat de ces nouveaux enseignants est bien structuré. Ils sont bien entourés. Nous sentons que l'ambiance est empreinte de confiance.

CÉ/2023-2024.18

Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Laberge est absente.

CÉ/2023-2024.19

Mot de la représentante du personnel professionnel

Mme Guérin mentionne que le fait d'avoir tout le personnel en place c'est du jamais vu depuis longtemps. Elle précise que toute l'équipe s'est bien intégrée, tout s'est fait naturellement. Elle partage également son enthousiaste concernant les 5 nouveaux locaux d'apaisement qui sont d'ailleurs très efficaces et grandement appréciés des élèves que l'on retrouve maintenant à l'unité 6. C'est un réel succès et elle invite les membres du CÉ de faire une petite visite des lieux prochainement.

CÉ/2023-2024.20

Mot du représentant de la communauté

M. Loyer est absent.

CÉ/2023-2024.21

Questions diverses

M. Villeneuve suggère d'avoir des cartons d'identification pour la prochaine rencontre afin qu'on puisse bien voir qui est la personne qui a la parole au CÉ. M. Dault-Lagacé informe que des cartons avec les noms des membres et leur fonction seront imprimés pour la prochaine rencontre.



Mme Pelletier demande que le menu de la cafétéria soit partagé avec les employés.

Mme Proulx évoque que malheureusement les élèves qui reçoivent un Chrome Book n'ont pas nécessairement les consignes qui vont avec. Elle recommande un meilleur encadrement. Elle souhaite que l'étudiant soit avisé de ce qui est permis ainsi que les conséquences du non-respect des consignes.

Mme Proulx recommande de faire une équipe mixte au volley-ball.

CÉ/2023-2024.22

Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du CÉ est le mercredi 25 octobre 2023 à 19 h, conformément au calendrier des rencontres, à la bibliothèque de l'école.

CÉ/2023-2024.23

Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Laroche et appuyée par Mme Pelletier. La séance est donc levée à 21 h04.